

UNIVERSITE CHEIKH ANTA DIOP DE DAKAR

ECOLE SUPERIEURE D'ECONOMIE APPLIQUEE-ESEA
Avenue Cheikh Anta Diop BP 5084 Dakar Fann
esea@ucad.edu.sn
Tél (221) 32 824 10 26

**- :- COMMUNIQUE RELATIF AU CONCOURS DIRECT D'ENTREE A
L'ECOLE SUPERIEURE D'ECONOMIE APPLIQUEE (ESEA)
ANNEE UNIVERSITAIRE 2023-2024- :-**

Pour le compte de l'année universitaire 2023 - 2024 il est ouvert un concours direct de recrutement d'étudiants sénégalais pour l'entrée à l'Ecole supérieure d'Economie Appliquée - ESEA de l'UCAD.

Le concours direct d'entrée à l'Ecole Supérieure d'Economie Appliquée - ESEA de l'UCAD est ouvert aux bacheliers des séries L, S, et STEG, âgé(e)s au plus de 24 ans au 31 décembre 2023.

Les diplômes de l'Ecole Supérieure d'Economie Appliquée (ESEA) d'une durée de formation de quatre (04) ans sont délivrés conformément aux exigences du système LMD. Le concours est ouvert dans les départements suivants :

- Aménagement du Territoire, Environnement et Gestion Urbaine : ATEGU (formation d'Ingénieurs des Travaux de l'Aménagement du Territoire et de la Gestion Urbaine) ;
- Développement Communautaire et Formation : DECOF (formation des Inspecteurs de l'Animation du Développement (1^{ère} option) et formation des Médiateurs Pédagogiques (2^{ème} option) ;
- Planification Economique et Gestion des Organisations : PEGO (formation d'Ingénieurs des Travaux en planification).

Composition du dossier de candidature

- Une demande manuscrite adressée au Directeur de l'ESEA ;
- La photocopie légalisée du diplôme de baccalauréat ou du relevé de notes ;
- Un extrait de naissance datant au moins de six (06) mois ;
- Un certificat de visite et contre visite de moins de trois (03) mois ;
- Dix mille Francs CFA (10.000 Frs CFA) représentant les frais de dossiers.

NB : le paiement des frais de dossier s'effectue sur la plateforme de candidature

Dépôt des dossiers

- Le dépôt des dossiers de candidature se fera sur la plateforme de l'ESEA.
<https://concours.ucad.sn/>
- L'inscription à l'ESEA n'autorise pas la double inscription dans une autre structure de formation durant la même année universitaire.

Épreuves

Les épreuves écrites du concours direct d'entrée dans les départements précités se dérouleront ainsi qu'il suit :

Option : Aménagement du Territoire Environnement et Gestion Urbaine

- Une épreuve commune de Culture Générale (ATEGU, DECOF, PEGO) ;
- Économie du développement (ATEGU) ;
- Une épreuve de Mathématiques (niveau classe terminale L) commune l'option ATEGU et DECOF.

Option : Développement Communautaire et Formation (DECOF)

- Une épreuve commune de Culture Générale (ATEGU, DECOF, PEGO)
- Économie du développement (DECOF)
- Une épreuve de Mathématiques (niveau classe terminale L) commune l'option ATEGU et DECOF

Option : Planification Economique et Gestion des Organisations (PEGO)

- Une épreuve commune de Culture Générale (ATEGU, DECOF, PEGO) ;
- Économie du développement (PEGO) ;
- Une épreuve de Mathématiques (niveau classe terminale S, STEG) pour l'option PEGO.

Sur la base du nombre de places disponibles, les candidats (es) sont déclarés définitivement admis à l'issue des épreuves orales.

Les candidats admissibles doivent produire les pièces suivantes avant de passer les épreuves orales :

- Casier judiciaire de moins de trois mois ;
- Certificat de nationalité.

Programmation du concours :

Date d'ouverture du dépôt de dossier : **vendredi 11 août 2023**

Date de clôture du dépôt de dossier : **mardi 12 Septembre 2023**

Déroulement des épreuves écrites du concours dans les locaux de l'ESEA

- **Mardi 19 Septembre 2023**
- **Mercredi 20 septembre 2023**

